

LE PRÉSIDENT DU RALLIEMENT NATIONAL DES MÉTIS ET L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL AUPRÈS DES MÉTIS ET DES INDIENS NON INSCRITS ANNONCENT LA NOMINATION DE REPRÉSENTANTS SPÉCIAUX POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD-CADRE ENTRE LE CANADA ET LA NATION MÉTISSE

OTTAWA (ONTARIO), le 21 octobre 2005 – Aujourd'hui, Clément Chartier, président du Ralliement national des Métis, et l'honorable Andy Scott, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ont annoncé la nomination de leurs représentants spéciaux respectifs pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre entre le Canada et la nation métisse.

L'Accord-cadre entre le Canada et la nation métisse a été signé le 31 mai de cette année lors d'une réunion de réflexion réunissant les membres du comité du Cabinet chargé des affaires autochtones et les dirigeants des organismes autochtones nationaux. Par cet accord, le gouvernement fédéral et la nation métisse s'engageaient à établir un nouveau partenariat fondé sur le respect mutuel, la responsabilité et le partage. Au cœur de cette nouvelle relation se trouvent les objectifs de l'accord qui sont de s'engager dans un partenariat renouvelé en vue de déterminer et de mettre en œuvre de nouveaux projets qui amélioreront la qualité de vie des Métis du Canada, de renforcer les capacités du Ralliement national des Métis et d'élaborer des modalités de négociation et de discussion pratiques qui tiendront compte des droits ancestraux et des droits issus de traités des Métis.

Monsieur Chartier a annoncé que Jason Madden serait le négociateur principal de la nation métisse. M. Madden est un avocat métis originaire du Nord-ouest de l'Ontario, qui fait fonction d'avocat général du Ralliement national des Métis. M. Madden a représenté le Ralliement national devant la Cour suprême du Canada comme avocat associé dans les causes Powley et Blais. Il agit actuellement comme avocat conseil dans divers procès se rapportant aux droits des Métis, qui se déroulent un peu partout dans l'Ouest du Canada.

Le ministre Scott a pour sa part annoncé la nomination de Bruce Rawson à titre de représentant spécial du gouvernement. M. Rawson est une des grandes autorités canadiennes en matière de politique gouvernementale. Il compte plus de 30 années d'expérience au service du gouvernement, dont 23 en tant que sous-ministre fédéral et provincial. Depuis 1994, M. Rawson a fourni des conseils en matière de politique stratégique et d'activités opérationnelles à plus de 12 ministères fédéraux, deux gouvernements territoriaux, de nombreux gouvernements de Premières nations et une multitude d'entreprises privées.

Durant la première année de l'accord, on prévoit que les parties mettront au point des processus, des protocoles et des modalités en vue de réaliser les objectifs de l'Accord-cadre entre le Canada et la nation métisse. Les nominations de M. Madden et de M. Rawson permettront de commencer le travail immédiatement, et l'on s'attend à ce qu'ils rendent compte des progrès réalisés au ministre Scott et à M. Chartier au début de 2006.

« Je me réjouis à l'idée de poursuivre sur la lancée de la signature historique de l'Accord-cadre

entre le Canada et la nation métisse et de réaliser des progrès tangibles dans l'accèsion des Métis à l'autonomie gouvernementale et dans l'amélioration de la qualité de vie des Métis, a déclaré M. Chartier. L'établissement d'une relation d'égal à égal entre la nation métisse et le gouvernement fédéral continue d'être une priorité pour les dirigeants métis. »

« L'Accord cadre entre le Canada et la nation métisse, a indiqué le ministre Scott, constitue une importante pierre d'assise, cependant que nous nous occupons à resserrer les liens du gouvernement fédéral avec la nation métisse et à combler le fossé qui existe entre la qualité de vie des Métis et celle des autres Canadiens. Nous nous sommes engagés à réaliser les objectifs de cet accord et nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec M. Chartier. »

On trouvera de l'information supplémentaire sur l'Accord-cadre entre le Canada et la nation métisse et des notices biographiques sur M. Madden et M. Rawson en pièces jointes ou aux adresses Internet www.metisnation.ca (en anglais seulement) et www.ainc-inac.gc.ca/interloc/indexf.html.

– 30 –

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Robert McDonald
Directeur des relations avec le public et les médias
Ralliement national des Métis
Tél. : (613) 232 3216
Cellulaire : (613) 295-9298

Margot Geduld
Relations avec les médias
Affaires indiennes et du Nord Canada
(819) 953-1160